



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 40162

Texte de la question

M. Vincent Feltesse attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les effets délétères de certains médicaments en vente libre plus particulièrement auprès du jeune public. Certains médicaments en vente libre peuvent avoir sur l'organisme des effets secondaires incitant à une utilisation en excès. Ainsi, certains sirops pour la toux par exemple peuvent entraîner somnolence et états vertigineux. Cet enivrement pousse certains jeunes à une consommation excessive, qui peut avoir sur la santé des conséquences désastreuses, comme des dépressions respiratoires, des convulsions, voire un coma. Il lui demande les mesures d'éducation et de prévention à destination des jeunes ou de vigilance à destination des pharmaciens, envisagées par le Gouvernement pour lutter contre la consommation excessive volontaire de médicaments en vente libre.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Feltesse](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40162

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 octobre 2013](#), page 10687

Question retirée le : 6 mai 2014 (Fin de mandat)